



TARIFS 2021/2022

LE CHOIX DU RÉGIME EST FAIT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
(sauf accord spécifique avec le directeur)

- **Contribution des Familles * :**

- ⇒ 4^{ème}, 3^{ème} : > par an : 557,00 €
- ⇒ Seconde, première, terminale : > par an : 675,00 €

- **Contribution pédagogique :**

- ⇒ Frais de photocopies : > par an : 42,50 €
- ⇒ Participation activités pédagogiques (sorties, visites, cinéma, théâtre...) : > par an : 47,50 €
90,00 €

- Total 4^{ème}, 3^{ème} : > par an : 647,00€
- Total Seconde, première, terminale : > par an : 765,00€

* La contribution des familles est due pour l'année entière, et ce, même en cas de démission en cours d'année scolaire.

Mis à part les voyages scolaires avec hébergement, aucune autre contribution ne sera demandée aux familles.

$\frac{1}{2}$ pension et internat

Tarifs annualisés, stages, voyages, examens : périodes déduites

- ⇒ $\frac{1}{2}$ PENSION > 4 jours : > par an : 829,00 €
- ⇒ INTERNAT** : > 4* jours : > par an : 1 689,00 €
- > 5 jours : > par an : 1 846,00 €

(*) (Départ mercredi 12 h - retour jeudi 7 h 50)

(**) Si un élève interne choisit de devenir $\frac{1}{2}$ pensionnaire, en cours d'année scolaire, la location de la chambre sera néanmoins maintenue, sauf si elle est reprise par un autre élève ou avec un accord spécifique avec le directeur.

- Repas occasionnel : 7.40 €.

- Hébergement pension complète pendant les stages : 61 € la semaine.

- **FACTURATION** : 1 facture annuelle.

- **PAIEMENT** :

- ⇒ Par prélèvement bancaire : sur 10 mois d'octobre à juillet, le 10 de chaque mois.
- ⇒ Par chèque : au début du trimestre ou du mois, à l'ordre du LTP Jeanne d'Arc.
- ⇒ En espèces : à l'économat.